

Synthèse de la presse du jeudi 30 – 05 – 2013

Politique

Election présidentielle : LES DISPOSITIONS DE LA LOI ELECTORALE

Suite à la convocation du collège électoral par décret N°2013-478/P-RM du 27 mai 2013, à l'effet de procéder à l'élection du président de la République le dimanche 28 juillet 2013, le président de la Cour constitutionnelle rappelle aux candidats les dispositions des articles 146, 147 et 148 de la loi électorale. « La déclaration de candidature est faite à titre personnel à partir de la publication du décret convoquant les électeurs au plus tard le trentième jour précédant le scrutin et adressée au Président de la Cour constitutionnelle qui en délivre récépissé.

Elle est faite en double exemplaire revêtu de la signature du candidat intéressé et portant attestation sur l'honneur qu'il remplit les conditions d'éligibilité requises. Elle est accompagnée des pièces suivantes : • une photo d'identité ; • un certificat de nationalité ; • un extrait de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ; • un bulletin N°3 du casier judiciaire datant de trois mois au plus ». « Elle doit mentionner les nom, prénoms, profession, domicile date et lieu de naissance du candidat. En outre le candidat doit indiquer la couleur pour l'impression de son bulletin ». « Chaque déclaration doit recueillir la signature légalisée d'au moins dix (10) députés ou cinq (5) élus communaux dans chacune des régions et du district de Bamako ». « Un élu ne peut soutenir plus d'un candidat ». « Dans les deux jours qui suivent la déclaration de candidature, le candidat devra payer auprès du trésorier-payeur ou percepteur du trésor qui transmettra au trésorier-payeur un cautionnement de dix millions de Francs remboursables à 50% pour les candidats ayant obtenu 5% au moins des suffrages exprimés lors du 1^{er} tour de l'élection présidentielle ».

Source : Essor

Présidentielle : Le PDES n'aura pas de candidat

Le Parti pour le Développement Economique et la Solidarité (PDES) a réuni son Comité directeur national (CDN) à Bamako le 28 mai 2013. Etaient présents à cette réunion, tous les membres du CDN résidant à Bamako auxquels se sont joints ceux venus des régions. Il convient de rappeler que le CDN est l'organe suprême du parti. Il dirige celui-ci entre deux conventions nationales consécutives.

Source: L'Indicateur du Renouveau

Actualités

Les dessous de la rupture entre AQMI et Mokhtar Belmokhtar

Impliqué dans la prise d'otages massive d'In Amenas et dans la guerre au Mali, cet ancien dirigeant d'AQMI aurait supervisé les attentats au Niger. Même au sein d'une organisation islamiste terroriste, les relations entre les hauts responsables et la base peuvent ressembler, banalement, à celles d'une entreprise. Une lettre, découverte dans un des quartiers généraux d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) à Tombouctou (Mali) après l'offensive qui a délogé les islamistes, montre les nombreux reproches qu'émettent des leaders de l'organisation à Mokhtar Belmokhtar, un des lieutenants les plus en vue, avant que ce dernier quitte AQMI pour former sa propre organisation en décembre 2012. Son organisation sera ensuite à l'origine de la prise d'otages massive d'In Amenas, en Algérie, à la mi-janvier, et plus récemment des deux attentats-suicides contre l'armée nigérienne et le groupe français Areva au Niger. Un comble lorsqu'on découvre, dans cette lettre datée du 3 octobre, découverte par Associated Press et authentifiée par trois experts, que le leadership d'AQMI reproche notamment à Belmokhtar de ne pas avoir su monter une opération d'envergure malgré les moyens mis à sa disposition.

Source: lemonde.fr

La médiation burkinabè propose un « préaccord » sur Kidal

Le Burkina Faso, pays médiateur dans la crise malienne, a proposé un « préaccord » pour permettre la tenue de l'élection présidentielle en juillet à Kidal, ville du nord-est du Mali occupée par des groupes armés touareg, a-t-on appris mercredi de sources concordantes. « Nous avons reçu un document de travail de la médiation, sur lequel nous sommes en train de plancher », a déclaré à l'AFP Algabass Ag Intalla, membre de la délégation du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) présente à Ouagadougou. Basé à Kidal, le HCUA est une organisation cherchant à fédérer tous les groupes armés encore installés dans le Nord malien. « Nous avons effectivement proposé un canevas pour leur permettre de travailler, mais on ne doit pas s'attendre à quelque chose de concret avant le week-end », a indiqué une source au sein de la médiation, évoquant un projet de « préaccord ». La zone de Kidal est occupée par le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), dont la délégation dans la capitale burkinabè a confirmé avoir reçu ce document, et un autre groupe armé touareg, le Mouvement islamique de l'Azawad (MIA), désormais fondu dans le HCUA. Ils ont refusé jusqu'à présent le retour de l'armée et de l'administration malienne, hypothéquant la tenue du scrutin prévu le 28 juillet dans tout le pays.

Médiateur au nom de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CDEAO), le président burkinabè Blaise Compaoré envisage « un processus en deux phases », a expliqué son chef de la diplomatie Djibrill Bassolé à quelques journalistes.

Source : Essor

Gourma Rharous : AGRESSIONS A REPETITION

Les habitants des villes, villages, fractions et autres sites saisonniers d'une grande partie du cercle de Gourma Rharous vivent actuellement dans un climat d'insécurité. Vol à mains armées, règlements de compte et autres formes de violences sont le lot quotidien des populations qui ne dorment plus que d'un œil. Des bandits, généralement membres des mouvements armés qui ont occupé la zone, ont transformé le quotidien des populations en enfer. Dans ces zones, les brigands peuvent sévir n'importe où et à n'importe quel moment. Oumar Ag Wadéressane, premier adjoint au maire de la commune de Ouinerdène, est l'une des récentes victimes des criminels. Les faits se sont déroulés le vendredi 24 mai, aux environs de 19 heures, dans un campement situé près du puits pastoral de Tindarhama, dans la commune de Ouinerdène

Source : Essor

Quatre terroristes déguisés en agents de la Croix Rouge arrêtés à Menaka

Les forces maliennes et nigériennes ont arrêté vendredi quatre terroristes arborant les uniformes de la Croix rouge, qui s'apprêtaient à s'infiltrer dans leur dispositif à l'entrée Est de la ville de Ménaka, une localité située à 300 kms à l'est de Gao, a signalé dimanche un officier de sécurité. "Ils étaient déguisés en agents du CICR, avec leurs jackets portant les signes de la croix et du croissant rouge. Leurs attitudes suspectes nous ont conduits à les interpeller. Ils ont été remis à la gendarmerie prévôtale pour des fins de procédure judiciaire", a précisé l'officier de sécurité qui a requis l'anonymat. Un attentat kamikaze, avec un véhicule bourré d'explosif avait visé le camp des forces nigériennes à Menaka, le 4 mai dernier. La vigilance des sentinelles a permis d'éviter le pire et les kamikazes se sont fait exploser par une roquette lancée sur leur véhicule par un élément de garde en poste au check point de l'entrée du camp.

Source: Xinhua

Economie

Election présidentielle : DES CONTRIBUTIONS SIGNIFICATIVES

La Suisse va contribuer au processus électoral pour une contribution de 3 millions de francs suisses et le PNUD au recensement des réfugiés en vue de leur participation aux scrutins

La signature d'un accord de contribution au basket fund entre la Suisse et le PNUD pour un montant de trois millions de Francs suisses, la signature de la lettre d'accord entre le PNUD et le ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire pour le recensement des réfugiés et la session ordinaire du comité de pilotage du projet d'appui au processus électoral étaient au menu d'une rencontre hier au département. La rencontre était présidée par le ministre Moussa Sinko Coulibaly en présence de plusieurs acteurs impliqués dans le processus électoral.

Source : Essor

Des centaines de millions de dollars bientôt injectés dans l'économie malienne : L'inscription des fournisseurs agréés dans le cadre de la MINUSMA a démarré à la CCIM

C'est sous la présidence du ministre du commerce et de l'industrie, Abdoul Karim Konaté, que s'est ouvert l'atelier, organisé conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM) et le Bureau des Nations-Unies au Mali, pour l'inscription des fournisseurs qui seront agréés dans le cadre du déploiement de la MINUSMA dans notre pays. Ladite session est animée par Mme Doudou Liliane Nyazoke venue spécialement d'Entebbe, Ouganda, pour cette formation-inscription des opérateurs économiques maliens.

Source: L'Indépendant

Société

Crise malienne : Angers vole au secours des déplacés du Nord

Le Conseil municipal d'Angers, à travers son partenaire, la Mairie du District de Bamako, a octroyé le mercredi 29 mai dernier un don d'une valeur de 25 000 euros au Maliens déplacés du Nord. La cérémonie était présidée par le 1er adjoint au Maire du District, Harry Makan Kéita.

Source: 22 Septembre

Début de l'hivernage : Bamako n'est plus la ville coquette

Voilà que la pluie a commencé à tomber dans la ville de Bamako. Et du coup, marcher devient un calvaire. De l'eau qui stagne partout, des familles qui vident leurs égouts dans les rues. L'aspect de la ville est devenu désagréable. La grande pluie qui a arrosé la ville de Bamako le lundi dernier, a fait l'objet d'un ouf de soulagement.

Pour certains, elle a atténué la grande chaleur qui régnait, et pour d'autres, ce fut l'occasion pour qu'ils puissent vider leurs latrines dans les rues. On a coutume de dire qu'après la pluie, c'est le beau temps. Mais cela n'est pas le cas de Bamako. Après la pluie du lundi passé, dans certains quartiers comme Daoudabougou, Niamakoro et Bozola pour ne citer que ceux-ci, sortir n'était point une partie de plaisir. Il fallait pouvoir marcher tel un chat sur un toit de paille. Pour cause, les rues étaient remplies d'eaux souillées. Ainsi, il fallait marcher tout près des murs et viser les parties sèches. Et pire, il faut fuir dès qu'une voiture ou une moto arrive pendant qu'on est proche d'une flaque d'eau pour ne pas se faire arroser.

Source: L'Annonceur

Education

« Carrefour d'opinion » à l'école « Union » Le mode scrutin en débats

En ce jeudi 23 mai 2013, l'amphithéâtre du lycée Prosper Camara refusait du monde à la faveur du nouvel enregistrement de l'émission « Carrefour d'opinion : la démocratie et les règles du jeu ». Sur le podium, les élèves de l'école « Union » ont emboîté le pas à ceux de « Wa Kamissoko ». « On ne peut pas construire une démocratie solide sans une véritable formation des citoyens sur les enjeux liés à ce type de gouvernance et ses règles du jeu », aime à dire le président du Cercle de réflexion et d'information pour la consolidation de la démocratie (Cri-2002). Investie dans un vaste chantier d'éducation à la citoyenneté et de renforcement de la démocratie, l'organisation poursuit son exercice pédagogique en faveur du monde scolaire. Pour son nouveau numéro d'enregistrement, l'école « Union » a relevé le défi. Initiée par Cri-2002 en partenariat avec le Centre d'animation pédagogique (Cap) de Lafiabougou et le Bureau de la Coopération suisse au Mali, « Carrefour d'opinion » vise à former les élèves sur les notions liées à la démocratie et à la citoyenneté. L'exercice est pédagogique et fort utile. Il vise à contribuer à l'éducation civique et morale des élèves. Pour ce nouvel enregistrement, la thématique centrale était « le scrutin » et « les modes de scrutin ». Qu'est-ce qu'une démocratie ? Pourquoi dit-on que celle-ci est « le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple » ? Qu'est-ce qu'il faut pour une élection libre, transparente, crédible et apaisée ? Quel est le rôle de chaque citoyen dans une démocratie ? Quelle est la responsabilité des Maliens dans la perspective des prochaines élections de l'après-crise, prévues en principe en juillet ? Autant de questions qui ont suscité des débats entre les élèves et dont les réponses par eux-mêmes rassurent les organisateurs de l'émission. Les organisateurs sont formels : il s'agit d'un témoignage que les élèves, le corps enseignants et les parents accordent une importance de premier plan à l'initiative. Le défi de la formation citoyenne est donc là, et l'initiative vise à le relever. Les participants à cette émission « Carrefour d'opinion » devront donc devenir, à l'âge de voter, des citoyens capables de travailler à la consolidation de la démocratie, de la paix et de la stabilité dans notre pays.

Source: L'Indicateur du Renouveau

Sports

Match amical : LES AIGLES AFFUTENT LEURS ARMES

L'EN a livré son premier match de préparation du Mondial 2014 mardi face à une sélection de Bretagne. Score : 1-0 pour les Bretons

Source : Essor

Transfert : GARETH BALE, LA PRIORITE DU REAL MADRID

«Mission Zidane». Pour Marca, l'une des priorités de Zinedine Zidane au poste de directeur sportif du Réal Madrid sera d'accélérer le recrutement de Gareth Bale (23 ans), cible que le club merengue considère comme prioritaire après avoir laissé filer Neymar au FC Barcelone. L'ancien n° 10 des Bleus a d'ailleurs déjà commencé son opération séduction en multipliant les déclarations élogieuses au sujet du pensionnaire de Tottenham.

Source : Essor

Divers

Attaque à mains armées : La présidente de Wildaf/Mali échappe de justesse à la mort

Le samedi 25 mai dernier, le quartier Missabougou en commune VI du district de Bamako, a été le théâtre d'un acte rocambolesque. La présidente du Wildaf/Mali, Madame Bouaré Bintou Founé Samaké, une habitante dudit quartier, en voulant secourir une femme et ses deux enfants, a été attaquée par Bambo Sissoko. N'eût été l'intervention des jeunes de la localité, ce criminel allait tirer à bout portant sur elle. Malheureusement, Bambo Sissoko et sa bande au nombre de dix loubards ont réussi à prendre la tangente, le seul parmi eux qui a été arrêté et conduit au commissariat du 13ème arrondissement de Yirimadio, a été libéré par la police sur l'intervention d'un gendarme, aux dires des agents de ce commissariat. Pourtant, il devrait être transféré au tribunal de la CVI, le lundi 27 mai 2013. Quel paradoxe ! Les faits : Tout est parti d'un litige foncier (devenu monnaie courante à Missabougou) qui opposait le nommé Moussa Sissoko, plombier et mari d'une cliente de Wildaf/Mali, Mme Sissoko Aïché Coulibaly, à Bambo Sissoko un Malien de France.

Après jugement à la faveur de Moussa et son épouse au tribunal administratif et au tribunal de la commune VI ainsi qu'à la cour d'appel de Bamako, Bambo refuse de se plier à la décision de la justice. Mécontent de n'avoir pas pu obtenir satisfaction devant les juridictions, Bambo s'est transporté le samedi 25 Mai 2013, entre 9h et 10h au domicile de Moussa Sissoko, accompagné de dix "gros bras" avec en mains, quatre bidons de 4 litres remplis d'essences. Il était absent mais son épouse s'y trouvait. Ainsi, Bambo Sissoko donna l'ordre à ses dix gros bras de démonter les tôles, les portes et les fenêtres. Ensuite, donna l'ordre de détruire les meubles et incendier toute la maison. Embrouillée par peur, Mme Aïché qui était en train de faire sa cuisine, entourée par ses deux enfants, supplia Bambo, le commanditaire d'attendre que son mari Moussa soit de retour. Fou de rage, Bambo a donné une fois de plus l'ordre de détruire et d'incendier la maison. Et tout de suite, les gros bras sont montés sur le toit, ont commencé à enlever toutes feuilles de tôles, les portes, les fenêtres. Ils ont saccagé les lits, les armoires, ainsi que la petite boutique d'Aïché se trouvant au dehors. En voulant un soutien, Aïché a couru dans le quartier pour chercher de l'aide. C'est ainsi qu'elle a été chez la présidente de Wildaf/Mali, une voisine de quartier et aussi responsable d'une ONG de défense des droits des femmes. Venue au secours, cette dernière a intervenu en demandant à Bambo s'il a une autorisation. Il s'est mis à hurler en disant qu'il n'a pas d'autorisation et qu'il se fout de la justice et de ses documents. Après une chaude discussion, la présidente de Wildaf/Mali a crié pour alerter tout le quartier de Missabougou en disant qu'il n'a aucun document. Bambo, le soi-disant Malien de France, a voulu régler le compte à Mme Bouaré Bintou Founé Samaké en sa façon, puisqu'elle a alerté tout le monde. Il est tout de suite rentré dans son véhicule pour se munir d'un pistolet et voulut tirer sur cette battante au service des femmes. Cela a coïncidé avec la sortie des jeunes en grand nombre. Les hommes présents sur le lieu se sont jetés sur lui, en le dépossédant de son arme. Par coup de chance, la présidente de Wildaf/Mali a été sauvée, car le bandit n'a pas pu tirer. Il est parti à toute vitesse au bord de son véhicule de marque « Mercedes ». Les gros bras voyant que Bambo a fui, ont aussi détalé. Par malheur, un des gros bras a été appréhendé par la police de Yirimadio qui est venue sur les lieux suite aux appels téléphoniques. Arrivées au commissariat du 13ème arrondissement, les deux parties ont été entendues. Celui qui a été appréhendé, sous le feu de l'interrogatoire, il a reconnu avoir exécuté l'ordre de Bambo Sissoko relatif à la destruction des meubles, l'enlèvement des tôles et être en possession d'un bidon de quatre litres d'essence. L'inspecteur de police qui était de garde a affirmé qu'il va le garder et que dès le lundi 27 mai 2013, le dossier sera au niveau du tribunal. Mais à la grande surprise des victimes, celui qui a été appréhendé et placé en garde à vue a été libéré sur demande d'un gendarme, selon des agents de police. Et Bambo le commanditaire des faits reste introuvable. Ha ! Quelle justice ... ? Les plus hautes autorités du pays sont interpellés à ce que justice soit faite, aussi que le commissariat 13ème apporte des arguments solide pour se justifier par rapport à cette affaire. La question qui brûle les lèvres des habitants de Missabougou est de savoir, qui est ce fameux Bambo Sissoko en premier lieu a contesté une décision de justice et ensuite semé la trouble dans tout un quartier en menaçant de mort les innocents, détruisant les biens d'autrui. La population demande à ce que la main soit portée sur ce Bambo qui était l'acteur principal du film dont les habitants de Missabougou ont eu droit à visionner sous une panique.

Source: L'Annonceur

Rumeurs

Le Général Ould Mohamed Znagui commandant des unités de l'armée mauritanienne qui seront au Mali

Nouakchott - Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz a nommé le Général Mohamed Ould Mohamed Znagui commandant de l'unité de l'armée mauritanienne qui sera déployée dans quelques semaines au Mali, dans le cadre des forces de maintien de la paix, sous l'égide des Nations-Unies, a-t-on appris de sources informées. Le choix du Général mauritanien Ould Mohamed Znagui comme commandant des forces du maintien de la paix au Mali, sous l'égide de l'ONU est en discussion sur le plan international, ajoute nos sources.

Source: tawary.com

Côte d'Ivoire: où est Charles Blé Goudé?

En Côte d'Ivoire, l'ex-leader de la galaxie patriotique Charles Blé Goudé est retenu dans un lieu secret depuis quatre mois. En début de semaine, le juge d'instruction aurait prolongé sa détention provisoire pour une nouvelle période de quatre mois supplémentaires. Ses avocats et sa famille ne peuvent pas le voir. Une situation qui engendre différentes sortes de rumeurs.

Source : RFI

Guinée: suite aux violences du week-end, des obsèques sous haute tension

C'était une journée de deuil mercredi 29 mai en Guinée. Les obsèques des victimes des violences du week-end dernier se sont déroulées dans un calme précaire. Des centaines de personnes ont défilé dans les rues de Conakry lors d'une marche funèbre organisée par l'opposition. La semaine dernière, une manifestation pour la tenue d'élections législatives libres et transparentes s'est soldée par des violences qui se sont prolongées tout le week-end, faisant au moins 15 morts, selon les sources médicales contactées par RFI. Les témoignages mettent en cause les forces de l'ordre.

A la grande mosquée Fayçal dans le quartier Donka, des centaines de sympathisants et militants de l'opposition sont venus adresser une dernière prière aux victimes des violences de ces derniers jours. Les pancartes laissent apparaître les portraits des jeunes décédés, âgés parfois d'à peine 14 ans.

Source : RFI

Niger: les attentats d'Agadez et d'Arlit ont-ils été planifiés au Mali?

L'enquête continue sur le double attentat survenu au Niger, dont les cibles étaient la compagnie française Areva et l'armée nigérienne. En marge de la visite au Mali du ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, on a appris que l'opération aurait été en grande partie planifiée dans le nord du Mali. Par ailleurs, l'attentat a réveillé les tensions entre Niamey et Tripoli, qui s'accusent mutuellement de frontière poreuses. La Libye reproche également à son voisin de ne pas lui remettre le fils de Mouammar Kadhafi. L'information est confirmée par des officiels maliens : les derniers attentats survenus au Niger ont été en grande partie planifiés dans le nord du Mali. Le nom d'un bourg revient souvent : Tarkint. Nous sommes à 150 kilomètres au nord de la ville de Gao. La localité est située dans une vallée qu'on appelle la vallée du Tilemsi.

Source : RFI